

THÉORIES ET PRATIQUES DE L'ACCUEIL

Sciences Po Paris

En partenariat avec

La Cité Bethléem

Association des Cités du Secours Catholique

Séminaire mensuel

Décembre 2019 – Juin 2020

Un vendredi par mois – 9h30-12h30

En alternance :

Sciences Po Paris, 27 Rue Saint-Guillaume, 75007 Paris

Cité Saint-Martin, 4 rue de l'Arsenal, 75004 Paris

Organisé par

Camille Collin (CEVIPOF, Sciences Po Paris) et

Clément Luccioni (Lab'urba, Université Paris-Est)

SciencesPo
ÉCOLE DOCTORALE



THÉORIES ET PRATIQUES DE L'ACCUEIL

PRÉSENTATION

Au cours des dernières années, l'arrivée et l'installation en Europe de plusieurs millions de personnes migrantes précaires ont provoqué le développement et la recomposition des pratiques publiques et privées d'« accueil ».

La question de l'« accueil » est traversée par des enjeux politiques, géopolitiques, économiques, sociaux et éthiques – parfois contradictoires – et croise toutes les échelles, de l'espace international à l'espace domestique. Cela en fait un objet complexe, dont la recherche scientifique s'est toutefois saisie, questionnant la responsabilité des États et repensant les notions de « frontière », d'« hospitalité » ou encore d'« intégration ».

Ce séminaire cherche à clarifier certains enjeux théoriques des politiques d'« accueil », en partant du quotidien des acteur-rices dont le métier est précisément de les mettre en œuvre. En cherchant à créer un dialogue entre acteur-rices de terrain et chercheur-ses, il renoue avec la question ancienne de la correspondance entre la théorie et la pratique, choisissant de laisser une place conséquente aux récits de terrains et aux partages d'expériences. Il s'agit alors de chercher à identifier, ensemble, des fils de questionnement, ressources pour nos réflexions et nos actions.

Inscription obligatoire :

<https://seminaireaccueil.eventbrite.fr>

PROGRAMME 2019-2020

Vendredi 6 décembre 2019

1. Evolution et diversification des espaces, des pratiques et des acteur-rices de l'accueil

Vendredi 28 février 2020

2. La question du “chez soi” dans l'hébergement social

Vendredi 13 mars 2020

3. Distance et proximité dans le travail social

Vendredi 24 avril 2020

4. Penser l'égalité en République

Vendredi 22 mai 2020

5. Lingua politica : langue et domination en contexte multiculturel

Juin 2020

6. La notion de vulnérabilité en question

Séance 1. Évolution et diversification des espaces, des pratiques et des acteur-rices de l'accueil

Vendredi 6 décembre 2019 - Cité Saint-Martin (Salle Van Gogh), 4 rue de l'Arsenal, 75004 Paris

Cherchant à s'adapter à la croissance constante du nombre de demandes d'asile déposées en France, l'Etat a non seulement augmenté la capacité des dispositifs d'hébergement mais a aussi développé de nouvelles structures (CAO, PRADHA, CAES¹). En parallèle, et notamment pour pallier les insuffisances des dispositifs publics, des municipalités et des associations ont créé des formes d'accueil inédites (camps humanitaires, hébergement privé solidaire etc.), parfois reprises par la suite par l'Etat. De plus, sous l'effet de stratégies de répartition géographique des personnes migrantes, des cadres et des pratiques d'accueil ont dû s'inventer dans de nombreuses communes de petite ou de moyenne taille.

Tout cela se traduit par une diversification des formes d'accueil et par la recomposition d'un système d'acteurs dans lequel l'importance des associations, auxquelles sont déléguées d'importantes missions, a notamment augmenté.

Toutefois, ces évolutions équivalent-elles à une diversification des représentations et des pratiques ? Comment les associations exercent-elles leur rôle d'opératrices de l'accueil public ? Y a-t-il une place pour des formes alternatives d'accueil dans un contexte de fort contrôle étatique des personnes migrantes et de leurs conditions de vie ? Quelles peuvent être les conséquences concrètes de cette diversification sur les trajectoires et les conditions de vie des personnes migrantes ?

Intervenantes

Camille Gardesse est sociologue et urbaniste, maîtresse de conférences à l'Ecole d'Urbanisme de Paris (Université Paris-Est-Créteil), chercheuse au Lab'Urba et membre de l'Institut Convergences Migrations (ICM). Elle mène actuellement des travaux sur les politiques et les pratiques d'accueil à destination des personnes migrantes dans les villes moyennes dans le cadre d'un projet de recherche franco-allemand financé par le Centre interdisciplinaire d'études et de recherche sur l'Allemagne (CIERA).

Evangeline Masson-Diez est doctorante en sociologie au sein du laboratoire DynamE, à l'Université de Strasbourg, affiliée à l'ICM et au CNRS. Sa thèse s'intitule provisoirement *Comment accueillir l'étranger chez soi ? Les mineurs isolés chez les citoyens solidaires*. Membre du groupe Babels, elle a co-dirigé l'ouvrage *Hospitalité en France. Mobilisations intimes et politiques* (2019).

Mégane Réginal, conseillère en Economie Sociale Familiale de formation, est travailleuse sociale dans un centre d'hébergement d'urgence parisien. Elle a récemment conduit un travail de recherche questionnant le rôle des professionnel-les du travail social dans des programmes d'hébergement privé solidaire, dans le cadre d'un master d'Economie Sociale et Solidaire au CNAM de Paris.

¹ Pour un panorama complet des structures d'hébergement, voir le site de la CIMADE : <https://www.lacimade.org/schemas-regionaux-daccueil-des-demandeurs-dasile-quel-etat-des-lieux/>

Séance 2. La question du « chez soi » dans l'hébergement social

Vendredi 28 février 2020 – Sciences Po Paris, 27 Rue Saint-Guillaume, 75007 Paris

L'exil, *a fortiori* lorsqu'il est le résultat du fait d'être pris pour cible dans son propre pays et/ ou d'avoir vu son domicile se faire détruire, est étroitement lié à la question de la perte d'un « chez soi », dans toutes les dimensions (physique et psychologique) et les échelles (du logement au pays, en passant par le village, le quartier etc.) de cette notion multiple. La reconstitution d'un espace domestique où l'on retrouve du confort et de la sécurité est alors un enjeu de la migration forcée. Toutefois, l'occupation dans la durée d'un logement individuel est un horizon lointain pour de nombreuses personnes migrantes, qui sont contraintes de vivre, parfois pendant des années, dans des structures d'hébergement temporaire. Dans cette « permanence du temporaire »², à laquelle peuvent s'ajouter l'obligation de partager son lieu de vie avec des personnes inconnues, le contrôle des allées et venues, l'interdiction des visites ou encore l'impossibilité de cuisiner, la reconstitution d'un « chez soi » apparaît difficile, voire volontairement entravée.

Dans un tel contexte, quelles sont les pratiques mises en œuvre par les personnes migrantes pour se reconstruire un espace domestique, qu'il soit physique ou virtuel³ ?

Alors que l'hébergement public est de plus en plus régi par des logiques de contrôle des personnes⁴, notamment pour assurer leur répartition

géographique ainsi qu'une « fluidification » des dispositifs, dans quelle mesure la gestion des lieux de vie peut-elle prendre en compte la question de la reconstitution d'un « chez soi » ?

Très concrètement, comment interpréter – en termes de rapports de domination et d'agentivité par exemple – les conflits entre gestionnaire et résident-es qui peuvent se cristalliser autour de question d'appropriation de l'espace de vie (propreté, occupation irrégulière) ?

Intervenant-es

Jean-François Laé est professeur de sociologie à l'université Paris VIII, membre du CRESPPA. Ses travaux portent les situations limites : sur les tribunaux, aide sociale, enfermement ordinaire, hommes à la rue, précarité extrême. Il a publié plusieurs analyses de la question de l'intimité, dont « L'intimité, le pouvoir et le droit », « Les territoires de l'intimité, protection et sanction », et « L'intimité : une histoire longue de la propriété de soi ».

Annabelle Lever est professeure à Science Po et chercheuse titulaire au Cevipof. Ses recherches portent entre autres sur la philosophie politique et l'éthique démocratique, l'égalité sexuelle et raciale, le droit à une vie privée, la propriété intellectuelle, la philosophie du droit, et l'éthique de la sécurité. Elle est l'auteure de « On Privacy », « Privacy: Restrictions and Decisions » et « Privacy, Democracy and Surveillance ».

² Cathrine Brun, Anita Fábos "Making Homes in Limbo? A Conceptual Framework", *Refuge: Canada's Journal on Refugees*, 31(1), 2015, p. 5.

³ Giorgia Doná, "Making Homes in Limbo: Embodied Virtual "Homes" in Prolonged Conditions of Displacement". *Refuge: Canada's Journal on Refugees*, 31(1), pp. 67-73.

⁴ Thomas Ribémont, « Sous conditions et sous contraintes : l'hébergement des demandeurs d'asile en France. Retour sur la loi du 29 juillet 2015 », *Sens-Dessous*, 2016/1 (N° 17), p. 5-14.

Séance 3. Distance et proximité dans le travail social

Vendredi 13 mars 2020 – Cité Saint-Martin (Salle Van Gogh), 4 rue de l’Arsenal, 75004 Paris

Visant à « accompagner » un public « vulnérable » par “une prise en charge marquée par des prestations et un suivi dans le temps personnalisés, s’opposant partiellement aux anciennes politiques sociales caractérisées par la distribution d’indemnités standards”⁵, le travail social est aujourd’hui paradigmatique des politiques de proximité. Reposant notamment sur une approche de la précarité socioéconomique en termes d’ « exclusion », l’« accompagnement social a alors pour but « autonomiser les exclus *et* de les rattacher à la société »⁶.

A l’échelle du travail au sein des structures d’hébergement à destination de personnes migrantes, la question de l’accompagnement et de l’exclusion se pose de manière particulièrement intense. En effet, la situation des personnes étant à la fois marquée par la migration et la précarité socio-économiques, l’accompagnement est double en ce qu’il concerne l’accès à des droits civiques et à des droits sociaux. De plus, on peut considérer que des éléments spécifiques à la migration, tels que les difficultés linguistiques et l’absence de liens familiaux et amicaux à l’arrivée en France, constituent des facteurs supplémentaires d’exclusion pour les personnes concernées.

Cette séance s’intéressera aux relations qui se nouent dans ce rapport d’accompagnement ainsi qu’aux expériences des « accompagnant-es » et des « accompagné-es ». En effet la mise en œuvre de cette proximité ne va pas sans difficulté. Comment conjuguer proximité et distance

affective, deux injonctions de l’accompagnement personnalisé ? Alors que la sensation de se faire l’outil au service du projet de la personne est récurrente, comment est pensé et vécu l’accompagnement social dans un contexte d’accès très contraint aux droits sociaux (crise du marché du logement par exemple) et aux droits civiques (politiques migratoires restrictives) ? En quoi la figure de l’ « exclu-e » peut-elle invisibiliser et inhiber la capacité d’agir des personnes précaires ?

Dans le but de questionner les fondements du travail social tel qu’il est pratiqué aujourd’hui et pour replacer les relations et les expériences qu’il produit dans des rapports sociaux qui le dépassent, les théories du *care* et de l’agir des personnes précaires seront mobilisées

Intervenant-es

Marjorie Gerbier-Aublanc est socio-anthropologue (LAUM/IAC-EHESS/CNRS), docteure en sociologie, autrice d’une thèse intitulée *Du care à l’agency : l’engagement associatif des femmes d’Afrique Subsaharienne dans la lutte contre le VIH/sida en France* (2016). Elle a co-dirigé l’ouvrage *Hospitalité en France. Mobilisations intimes et politiques* (2019) dans le cadre du projet de recherche Babels.

Marc-Henry Soulet est professeur ordinaire de sociologie, titulaire de la Chaire de Travail social et politiques sociales de l’Université de Fribourg en Suisse. Il travaille sur l’intervention sociale et son encadrement par les politiques publiques contemporaines, et la prise en compte de la vulnérabilité dans la construction des identités. Il a notamment publié *Les nouveaux visages du travail social* (2016).

⁵ Marc Breviglieri, Luca Pattaroni, Joan Stavo-Debauge, « Quelques effets de l’idée de proximité sur la conduite et le devenir du travail social », *Revue suisse de sociologie*, 29 (1), 2003, p. 141.

⁶ Idem.

Séance 4. Penser l'égalité en République

Vendredi 24 avril 2020 – Sciences Po Paris, 27 Rue Saint-Guillaume, 75007 Paris

Le 10 septembre 2019, à l'occasion de l'annonce de la composition de la nouvelle Commission Européenne, le portefeuille jusqu'à présent intitulé « migrations, affaires intérieures et citoyenneté » s'est vu rebaptisé « protection du mode de vie européen ». Cette expression et ses justifications, insistant à la fois sur des « frontières solides » et sur les « valeurs européennes, à savoir la tolérance, l'accueil, l'asile »⁷, montre l'ambiguïté d'un discours politique dominant qui affirme l'ouverture de nos sociétés tout en considérant certaines populations migrantes comme une potentielle menace. Cela se traduit par le rejet d'une partie des personnes migrantes souhaitant rejoindre l'Europe mais aussi par le constitution de l'adhésion aux « valeurs européennes » en condition de l'« intégration ». Dans ce contexte de moralisation de la question migratoire, interroger plus généralement le modèle Républicain « à la française », son langage, ses valeurs et les conditions qu'il impose implicitement ou explicitement est une étape nécessaire de la pensée de l'accueil telle que nous le concevons dans ce séminaire. Les cas d'étude sont, par ailleurs, nombreux, dépassant l'espace de la normalisation administrative ou des discours politiques pour se loger jusque dans les interactions quotidiennes qui peuvent avoir lieu dans les centres d'accueil.

Comment identifier clairement ces attendus, les définir et en dresser les contours ? Que disent-ils des valeurs que se donne notre société via

ses politiques publiques ? Quels impacts ont-ils sur notre compréhension de l'égalité dans un contexte migratoire ?

Intervenantes

Janie Pelabay est philosophe de formation et chercheuse en théorie politique au Cevipof. Elle a développé un projet de recherche sur *les usages politiques des « valeurs communes »*. Il s'agit par là d'examiner et de problématiser ce qu'implique en théorie et en pratique le recours grandissant à un langage des « valeurs communes » en vue de resserrer et d'épaissir le lien politique.

Réjane Sénac est directrice de recherche CNRS au Centre de recherches politiques de Sciences Po – CEVIPOF. Ses recherches croisent pensée politique et approche cognitive des politiques publiques pour interroger les tensions entre politique d'égalité et politique de l'identité, république indivisible et société de la reconnaissance. Elle a notamment publié *Les non-frères au pays de l'égalité* (Presses de Sciences Po, 2017) et *L'égalité sous conditions: genre, parité, diversité* (Presses de Sciences Po, 2015).

⁷ Voir par exemple : Paul Turban et AFP, "UE : le portefeuille "protéger le mode de vie européen" fait polémique", RTL, 2019.

<https://www.rtl.fr/actu/international/ue-le-portefeuille-protéger-le-mode-de-vie-europeen-fait-polemique-7798316593>

Séance 5. Lingua politica : langue et domination en contexte multiculturel

22 mai 2020 – Cité Saint-Martin (Salle Van Gogh), 4 rue de l’Arsenal, 75004 Paris

Il n’est plus utile de présenter la langue comme enjeu essentiel du politique. Comme le rappelle Astrid Von Busekist, « la dimension linguistique de notre activité politique est aussi vieille que l’invention de la démocratie. *L’homo politicus* parle », et en démocratie, ajoute-t-elle, les citoyens sont investis d’un droit égal à la parole publique. En ceci, la langue est comprise comme l’outil primordial de l’accès aux droits. Mais comment penser une telle possibilité d’égalité dès lors que la diversité linguistique est de mise? Un premier moment sera évidemment consacré à la compréhension de la langue comme vecteur de domination. Il ne s’agit pas seulement de souligner les difficultés rencontrées par les demandeurs d’asile tant dans leur bataille administrative que dans leurs interactions quotidiennes avec les professionnels de l’accueil, mais de rappeler que la langue est bien un capital dont la maîtrise ou son absence déterminent le pouvoir que les individus ont entre eux. C’est néanmoins sur une autre dimension que nous aimerions nous concentrer: car le contexte d’un centre d’accueil est bien celui où l’injonction est à la maîtrise de plusieurs langues, et ainsi de nouvelles agentivités se découvrent. Il s’agira de chercher à s’extraire de la dichotomie francophone-non francophone pour interroger plutôt ce qu’une pluralité de langues dans un même espace donne à voir. Voilà pourquoi nous nous intéresserons à part égale au vécu des travailleurs sociaux, qui ont eux aussi pour la plupart appris de nouvelles langues, dû transformer leurs pratiques et chercher à porter un nouveau regard sur une réalité multiculturelle. La langue est ici un exemple, une manière d’interroger ce que l’ouverture au discours des autres peut produire.

Intervenant-es

Astrid Von Busekist est professeure des universités à Sciences Po et agrégée de science politique. Son travail porte, entre autres, sur les politiques des langues. Elle est l’auteure de « Politics of Language », « Language Proficiency and Migration: An Argument Against Testing », « Les langues des Européens », « The Ethics of Language Policies » ainsi que de l’ouvrage *Portes et murs : Des frontières en démocratie*.

Second-e intervenant-e à confirmer

Séance 6. La notion de vulnérabilité en question

Juin 2020 – Sciences Po Paris, 27 Rue Saint-Guillaume, 75007 Paris

Axelle Brodriez-Dolino a montré que le terme de « vulnérabilité » s'était progressivement imposé depuis les années 2000 aussi bien dans les politiques publiques que dans le monde académique, remplaçant notamment le terme d'« exclusion »⁸. Cette transformation du vocabulaire reflète d'importants changements conceptuels. D'abord, la notion de vulnérabilité est considérée plus englobante et moins stigmatisante que celles qui l'ont précédée, du fait à la fois qu'elle recouvre une grande diversité de groupes sociaux mais aussi qu'elle soit porteuse d'une universalité, chacun-e pouvant être exposé-e (mais de façon inégale) à la vulnérabilité. Elle correspond également au passage d'une logique de réintégration de l'individu « exclu » à une approche plus préventive centrée sur les capacités individuelles. Mais au-delà de ces éléments que peuvent être considérés comme des progrès, elle s'accompagne d'une dépolitisation des questions sociales qui tend à « masque[r] les rapports de domination verticale et de relégation horizontale dont sont victimes les catégories les plus démunies »⁹.

Alors que la notion de vulnérabilité est largement investie par le travail social mais aussi par certains pans de l'accompagnement bénévole et du militantisme entourant les personnes migrantes précaires, cette séance aura pour but d'en questionner les implications pratiques.

L'approche par la vulnérabilité (des enfants, des femmes, des malades, des personnes LGBTQI etc.) limite-t-elle une tendance politique à

l'exclusion des personnes migrantes de la sphère de la solidarité envers les personnes pauvres¹⁰ ?

Les logiques de tri selon lesquels procèdent politiques sociales et migratoires imposent-elles au travail social et militant des pratiques de hiérarchisation des différentes formes de vulnérabilité ?

L'approche par la vulnérabilité est-elle un facteur d'émancipation, alors qu'elle peut permettre à certains groupes sociaux d'accéder à des droits, ou au contraire de domination, en ce qu'elle pourrait euphémiser les possibilités d'agir et les revendications politiques soulevées par les personnes migrantes elles-mêmes ?

Intervenant-es

Florent Chossière est doctorant en géographie au laboratoire Analyse Comparée des Pouvoirs (Université Paris-Est Marne-la-Vallée), co-responsable du Laboratoire Junior Altérités (ENS Lyon). Le titre provisoire de sa thèse est « Demander l'asile, habiter l'espace d'accueil : demandeurs d'asile et réfugiés pour orientation sexuelle et identité de genre en France ».

Second-e intervenant-e à confirmer

⁸ Axelle Brodriez-Dolino, « Le concept de 'vulnérabilité' », *La Vie des idées*, 2016.

⁹ *Idem.*

¹⁰ Axelle Brodriez-Dolino, « La pauvreté comme stigmat social Constructions et déconstructions », *Métropolitiques*, 2019.